République Française
Département MORBIHAN
Commune de LA GREE SAINT LAURENT

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le
ID : 056-215600685-20260908-00362026-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08 septembre 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	8	11

Vote
Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

L'an deux mille vingt-six, le huit septembre à dix-neuf heures trente, dans le respect des distanciations sociales dû au Covid 19 le Conseil Municipal de la Commune de LA GREE SAINT LAURENT s'est réuni dans la salle communale sous la présidence de Madame Martine GOUEDO, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, ont été transmises par mail aux conseillers municipaux le premier septembre deux mille vingt-six. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le premier septembre deux mille vingt-six.

Présents : Mme Martine GOUÉDO, Mme Annabelle COLLOT, M. Alain ABADIE, Mme Solange GLEHELLO, M. Frédéric MARAY, Mme Marine LE MOELLE, Mme Nadia CLOLUS, M. Yves-Noël DELISLE.

Absents excusés :

M. Luc LE BLANC ayant donné pouvoir à M. Alain ABADIE,

M. Quentin PETON ayant donné pouvoir à Mme Martine GOUÉDO,

Mme Sylvie CAMPOS ayant donné pouvoir à Mme Annabelle COLLOT,

A été nommée secrétaire de séance : Solange GLEHELLO.

0036-2026 – RECRUTEMENT D'UNE SECRÉTAIRE DE MAIRIE

Comme suite à la délibération numéro 0032-2026 du 07 juillet 2026, Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'une publication a été réalisée sur le site emploi territorial sous le numéro 0056260716000951 publiée le 16 juillet 2026 pour une durée de trois semaines.

Le jury de recrutement du 20 août 2026 a retenu la candidature de Mme Solène CHAPLOT pour occuper ce poste dans un premier temps pour une durée hebdomadaire de 30/35e.

L'agent percevra une rémunération égale à l'indice 430, soit 2.052,33 € brut mensuel.

Après en avoir délibéré, Madame le Maire demande aux membres du conseil municipal :
- **De se prononcer** sur ce recrutement
Les membres du Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- **Approuvent** à l'unanimité ce recrutement au poste de secrétaire de mairie.
- **Autorisent** Mme le Maire à signer l'ensemble des documents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures
Pour copie conforme :
En mairie, le 21 septembre 2026
Madame Le Maire
Martine GOUÉDO

